



EC¹

ACTE D'ENGAGEMENT

Le présent formulaire (disponible sur le site LEXPOL, espace marchés publics) est un modèle non obligatoire d'acte d'engagement à jour de la dernière modification du code polynésien des marchés publics². Il peut être utilisé par les candidats pour présenter leur offre aux marchés publics ou accords-cadres passés par la Polynésie française, les communes ou leurs démembrements. En cas d'allotissement, le candidat remplit **un document par lot** auquel il soumissionne.

Le candidat remplit également un imprimé pour chaque offre relative à une variante ou un imprimé pour chaque offre avec prestations supplémentaires éventuelles.

Si le candidat est un **groupement d'entreprises**, tout acte d'engagement est rempli pour l'ensemble des membres du groupement.

Il est recommandé aux acheteurs publics de **pré-compléter les parties surlignées en jaune avant** de mettre le formulaire à la disposition des candidats dans les documents de la consultation.

A - Objet de la consultation et de l'acte d'engagement

A.1 - Objet de la consultation :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Acquisition d'un camion grue – marché n°07-2026/CAPL

A.2 - Cet acte d'engagement correspond :

1. (Cocher la case correspondante)

en cas de non allotissement³ :

à l'ensemble du marché public

¹ « Engagement du candidat »

² CPMP modifié la loi du pays n° 2019-37 du 20/12/2019 et l'arrêté 3111 CM du 24/12/2019.

³ Puisque l'acheteur public sait d'emblée si sa procédure est allotie ou non, il peut utilement supprimer l'une ou l'autre des propositions avant de mettre le formulaire à la disposition des candidats potentiels. Cela permettra de limiter les risques de confusion lors du remplissage du document par ces derniers.

B - Engagement du candidat

B.1 - Identification et engagement du candidat :

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes : (Cocher les cases correspondantes.)

- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) (réf.⁴ :.....) ;
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) (réf. :.....) ;
- Annexe(s) n° :
- Cahier des clauses administratives générales (CCAG) : Fournitures courantes et services (FCS) ;
 Travaux (TX)
 Prestations intellectuelles (PI)
 Techniques de l'information et de la communication (TIC)
- Autres (A préciser) :..... ;

ainsi que des documents qui y sont mentionnés,

et conformément à leurs clauses et stipulations :

- Le signataire
(Cocher la case correspondante.)

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;
[Indiquer ci-dessous le **nom commercial** et la **dénomination sociale** du candidat, les **adresses** de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son **adresse électronique**, ses **numéros de téléphone et de télécopie** et son **n° TAHITI**.]

.....
.....

engage la société sur la base de son offre ;
[Indiquer ci-dessous le **nom commercial** et la **dénomination sociale** du candidat, les **adresses** de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son **adresse électronique**, ses **numéros de téléphone et de télécopie** et son **n° TAHITI**.]

.....
.....
.....

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;
[Indiquer ci-dessous le **nom commercial** et la **dénomination sociale** de chaque membre du groupement, leurs **adresses** (établissement et siège social (si elle est différente de celle de l'établissement)), leur **adresse électronique**, leurs **numéros de téléphone et de télécopie** et leur **n° TAHITI**.
Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

→
→
→

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans la ou les annexe (s) financières jointes au présent document : (Cocher la case correspondante.)

- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;

⁴ Il est recommandé de donner une **référence interne** spécifique aux documents particuliers de la consultation, afin de lever toute ambiguïté potentielle quant à l'identification de ceux-ci, notamment dans l'hypothèse d'opérations ou de consultations concomitantes. Cette référence est à choisir arbitrairement par le service chargé de la consultation. Il peut s'agir du nom de l'opération ou de la consultation, d'un n° et /ou d'une date (par ex. : date de validation finale du document, de l'envoi à publication de l'avis de marché, etc.)

B - Engagement du candidat (suite)

B.2 – Caractéristiques du groupement :

(A ne renseigner qu'en cas d'offre formulée par un groupement d'opérateurs économiques.)

➤ Nature du groupement :

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est : (Cocher la case correspondante.)

conjoint OU solidaire

➤ Mandataire du groupement (article LP 233-4 du CPMP) :

- Les membres du groupement désignent le mandataire suivant pour les représenter et coordonner les prestations⁵ :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

➔ _____



Le niveau d'habilitation du mandataire doit être défini, soit à la rubrique «E» du formulaire LEXPOL « LC 1 bis (candidature groupée) », soit dans un document d'habilitation joint en annexe du dossier de candidature.

➤ En cas de groupement **conjoint** :

- Le mandataire est solidaire⁶ : OUI NON
(Cocher la case correspondante.)

- Répartition des prestations :
(Les membres du groupement **conjoint** indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B.3 - Compte(s) à créditer :

(Le candidat doit joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

➤ Nom de l'établissement bancaire :

➤ Numéro de compte :

B.4 - Avance (article LP 411-2 et suivants du code polynésien des marchés publics (CPMP)) :

- Je renonce au bénéfice de l'avance : OUI NON
(Cocher la case correspondante.)

⁵ Article LP 233-4 : II - Dans les deux formes de groupement l'un des opérateurs économiques membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur public, et coordonne les prestations des membres du groupement.

⁶ Article LP 233-4- II alinéa 2 : Si le marché le prévoit, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché ; de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public.

B.5 - Durée du marché :

➔ La **durée** du marché public ou de l'accord cadre est de 12 mois ou jours à compter de :

(Cocher la case correspondante.)

la date de notification du marché public ;

➔ Le marché public ou l'accord cadre est **reconductible** : OUI NON

B.6 - Délai de validité de l'offre :

Le présent engagement me lie pour le **délai de validité** des offres indiqué dans le règlement de la consultation, la lettre de consultation ou l'avis d'appel public à la concurrence.

C - Signature **obligatoire** de l'offre par le candidat

C.1 - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le candidat **individuel** :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'entreprise qu'il représente.

C.2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre **en cas de groupement** :

(Cocher la case correspondante correspondant au choix du groupement concernant l'habilitation du mandataire – Cf. rubrique B2 ci-dessus et formulaire LC1bis.)

Les membres du groupement ayant donné mandat au **mandataire qui signe seul le présent acte d'engagement** :

Nom, prénom et qualité du MANDATAIRE signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager son entreprise et le groupement qu'il représente.

D - Identification de l'acheteur public

Cadre réservé à l'Acheteur public

➔ Désignation de l'acheteur public :

LA CHAMBRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE LAGONAIRE
Etablissement public consulaire à statut particulier de la Polynésie française
Zone industrielle – 412 Vallée de Tipaerui
B.P. 5383 Pirae - TAHITI – Polynésie française
Tél : (689) 40 50 26 90 Fax. : (689) 40 43 87 54
Adresse E-mail : secretariat@capl.pf

➔ Coordonnées de l'acheteur public :

- Adresse géographique : Zone industrielle – 412 Vallée de Tipaerui – TAHITI – Polynésie française
- Adresse postale : B.P. 5383 Pirae - TAHITI – Polynésie française
- Téléphone : 40 50 26 90 ■ Télécopie : 40 43 87 54
- Adresse courriel : secretariat@capl.pf

➔ **Nom, prénom, qualité du signataire du marché** : (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur public qu'il représente.)

MOUTAME Thomas, Président de la Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire



➤ **Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :**

DANGEL Torea, Responsable Administratif et Financier
Zone industrielle – 412 Vallée de Tipaerui
B.P. 5383 Pirae -TAHITI– Polynésie française

Tél : 40.50.26.90

Mail : torea.dangel@capl.pf

➤ **Imputation budgétaire :**

218

➤ **Désignation⁷ des autorités habilitées à prendre, par délégation de l'autorité compétente, les actes d'exécution du marché :**

➤ **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article LP 413-4 du CPMP (nantissements ou cessions de créances).**

⁷ Le cas échéant.

➔ La présente offre est acceptée aux prix indiqués :

- à la **rubrique B1** du présent document ;
- dans **la ou les annexe (s) financières** jointes au présent document :
- Bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Détail du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Autres (*A préciser*) :..... ;

➔ Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la ou les case(s) correspondante(s).)

- Annexe n°..... relative à l'acceptation du sous-traitant déclaré⁸ ;
- Annexe n°..... relative à l'agrément des conditions de paiement du sous-traitant déclaré⁹ ;
- Annexe n°..... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres ;
- Annexe n°..... relative à la mise au point du marché ;
- Autres annexes (*A préciser*) :.....

Pour la Polynésie française et ses établissements publics à caractère administratif:

[Visa du Contrôleur des dépenses engagées ou de son délégataire.]

A :, le

Signature

[autorité compétente représentant de l'acheteur public
habilitée à signer le marché public ou l'accord-cadre]

⁸ Cf. formulaire « LC 4 ».

⁹ Cf. formulaire « EC 2 ».

➤ En cas de remise contre récépissé :

(Le titulaire **signera** la formule ci-dessous :)

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché public ou accord-cadre »

A :, le

Signature du titulaire

➤ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(**Coller** dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché.)

➤ En cas de notification par voie électronique¹⁰ :

(**Indiquer** la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché.)

¹⁰ Par défaut, notification par télécopie. Dans ce cas, **annexer l'avis de réception imprimé par le télécopieur** au présent avenant.

En cas de notification par messagerie électronique, afin de pouvoir se ménager la preuve de la date certaine de réception de la notification, il est *hautement* recommandé de solliciter du titulaire qu'il en accuse réception de manière expresse par retour de courriel. **Annexer l'échange de courriels** au présent avenant.

Conformément à l'article LP 413-1 du code des marchés publics, l'acheteur public remet :

- soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe 10 du CPMP,
- soit une copie de l'original du marché revêtue d'une mention dûment signée par lui, indiquant que cette pièce est délivrée en unique exemplaire.

⚠ L'acheteur public ne doit inscrire la mention « exemplaire unique » et renseigner à la rubrique G ci-dessous que sur une seule et unique copie de l'original du marché.

➔ **Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun, en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

4 La partie des prestations est égale à : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

et devant être exécutée par, en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

➔ **Désignation du comptable assignataire :**

A :, le

Signature

(autorité compétente représentant de l'acheteur public habilitée à signer le marché public)

1 ^{ère} modification	La créance pouvant être cédée ou nantie est ramenée/portée à :XPF (TTC).	Date : Signature (*)
2 ^{ème} modification	La créance pouvant être cédée ou nantie est ramenée/portée à :XPF (TTC).	Date : Signature (*)
3 ^{ème} modification	La créance pouvant être cédée ou nantie est ramenée/portée à :XPF (TTC).	Date : Signature (*)
4 ^{ème} modification	La créance pouvant être cédée ou nantie est ramenée/portée à :XPF (TTC).	Date : Signature (*)
5 ^{ème} modification	La créance pouvant être cédée ou nantie est ramenée/portée à :XPF (TTC).	Date : Signature (*)

(* autorité compétente représentant de l'acheteur public habilitée à signer le marché public)